usic
Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmungen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers

Communiqué de presse

LES PLANIFICATEURS SONT D'UNE IMPORTANCE SYSTÉMIQUE POUR TOUT LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION! ILS CONÇOIVENT DES ESPACES DE VIE – ET CE, DEPUIS LEUR DOMICILE ÉGALEMENT

19 mars 2020 – La préservation du plus grand nombre possible de mandats de planification et d'études assumés par des ingénieures et ingénieurs est d'une importance capitale pour l'ensemble du secteur de la construction. Grâce à la numérisation, la plupart des planificateurs travaillent désormais déjà à domicile. Plus ils pourront planifier maintenant, plus vite la branche de la construction sera prête à redémarrer après la crise. Les maîtres d'ouvrage publics sont invités à s'acquitter sans délai des factures échues et à continuer de solliciter des prestations de planification, indépendamment du lieu où celles-ci sont à fournir.

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a qualifié la situation en Suisse de «situation extraordinaire» au sens de la loi sur les épidémies et a considérablement restreint la vie publique jusqu'au 19 avril 2020 au moins. Pour l'instant, aucune autre restriction n'a été imposée à l'économie. L'ensemble du secteur de la construction **–** employeurs et employés **–** déploie actuellement de grands efforts pour appliquer l'ordonnance du Conseil fédéral et ralentir la propagation du virus.

Mais les maîtres d'ouvrage publics doivent eux aussi assumer leur responsabilité, en veillant à garantir la continuité des activités et le maintien des liquidités à l'endroit des acteurs concernés.

- Les factures doivent être payées sans délai ni formalités administratives et les rapports de travail traités numériquement. Les avenants doivent pouvoir être réglés plus rapidement.
- Les projets en phase de planification ne doivent pas être interrompus. Ces travaux peuvent être sans problème effectués à domicile et sont les garants d'une reprise rapide des activités après la crise.
- Les appels d'offres pour des projets prévus ne doivent pas être stoppés. Dans le cas de projets complexes en phase d'appel d'offres, les délais de soumission doivent éventuellement être prolongés.

La santé des personnes concernées est une préoccupation centrale de la branche de la planification. Les mesures du Conseil fédéral sont mises en œuvre de manière cohérente. Dans le même temps, il convient de veiller à ce qu'au terme de la crise, le cours normal des affaires puisse reprendre le plus rapidement possible. Nous en appelons à la responsabilité individuelle et à la flexibilité de chacun, afin que nous puissions ensemble maîtriser cette crise.

Contacts médias
Mario Marti, secrétaire général de l'usic, mario.marti@usic.ch 031 970 08 88
Lea Kusano, responsable de la communication, lea.kusano@usic.ch 076 568 27 51

L'usic
L'Association suisse des ingénieurs-conseils usic regroupe environ 1000 entreprises membres qui emploient plus de 14 000 personnes. Les membres génèrent un revenu annuel brut de plus de 2,4 milliards de francs. Cela correspond à une part d'environ 50 % du total des dépenses liées à l'ingénierie dans le secteur de la construction. Les entreprises membres de l'usic sont actives dans tous les domaines liés à la construction, de l'aménagement du territoire à la géologie, en passant par la topographie, l'ingénierie environnementale, le génie civil ainsi que l'ingénierie des services du bâtiment et la planification électrique. Cela fait de l'usic la plus grande association suisse de mécénat de planificateurs et la voix nationale reconnue des sociétés de conseil en ingénierie et en planification en Suisse.